



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47549>

Département(s) de publication : 61

Annonce n° 25-47549

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-1609

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Orne, Pôle infrastructures territoriales, 27 Boulevard de Strasbourg, CS 30528

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22610001400134

Ville : Alençon

Code postal : 61017

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Collège "Louis Grenier" à COULONGES-SUR-SARTHE (61) Rénovation de la production de chaleur et création d'un mini-réseau de chaleur

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la rénovation de la production de chaleur et la création d'un mini-réseau de chaleur au collège "Louis Grenier" à Coulonges-sur-Sarthe (61). Lot unique : Chaufferie/réseaux extérieurs/sous-stations).

Critères d'attribution : Critères de jugement des offres : Prix des prestations (60 %), Valeur technique des prestations (40 %) appréciée au vu du mémoire technique que le soumissionnaire remettra à l'appui de son offre. Ce mémoire sera examiné au regard de la méthodologie élaborée par le soumissionnaire mettant en évidence l'organisation, les moyens en personnel mis à disposition et susceptibles d'apporter une plus-value qualitative (productivité, réduction des durées de tâches, aménagement d'horaires, surveillance du chantier, autocontrôle,...), les moyens matériels proposés pour la réalisation des travaux susceptibles d'apporter une plus-value qualitative (productivité,

réduction des durées de tâches, réduction de nuisances,...), la qualité des matériels et des matériaux proposés, les mesures qui seront mises en oeuvre pour la prise en compte de l'environnement, la gestion des déchets, la gestion des flux et du trafic.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot unique : Chaufferie/réseaux extérieurs/sous-stations. Nombre d'offres reçues : 4 Le marché a été attribué à l'entreprise SAS DUCRE d'Alençon (61) pour un montant de 515 000 euros HT. Il a été signé et notifié le 23 avril 2025. Le délai d'exécution des travaux est de 7 mois (y compris un mois de préparation) à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Le marché est consultable pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous auprès du Bureau marchés et gestion comptable du Pôle infrastructures territoriales, au siège du Conseil départemental de l'Orne, 27 boulevard de Strasbourg, Bâtiment Leclerc (3ème étage) à Alençon (61), Tél. : 02.33.81.60.00, Email : bati.gestion@orne.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 3 rue Arthur Le Duc, 14000 Caen, Tél. : +33 02.31.70.72.72, Fax : 02.31.70.72.92, courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, adresse internet : <https://www.justice.gouv.fr> Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : . référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative, . recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025